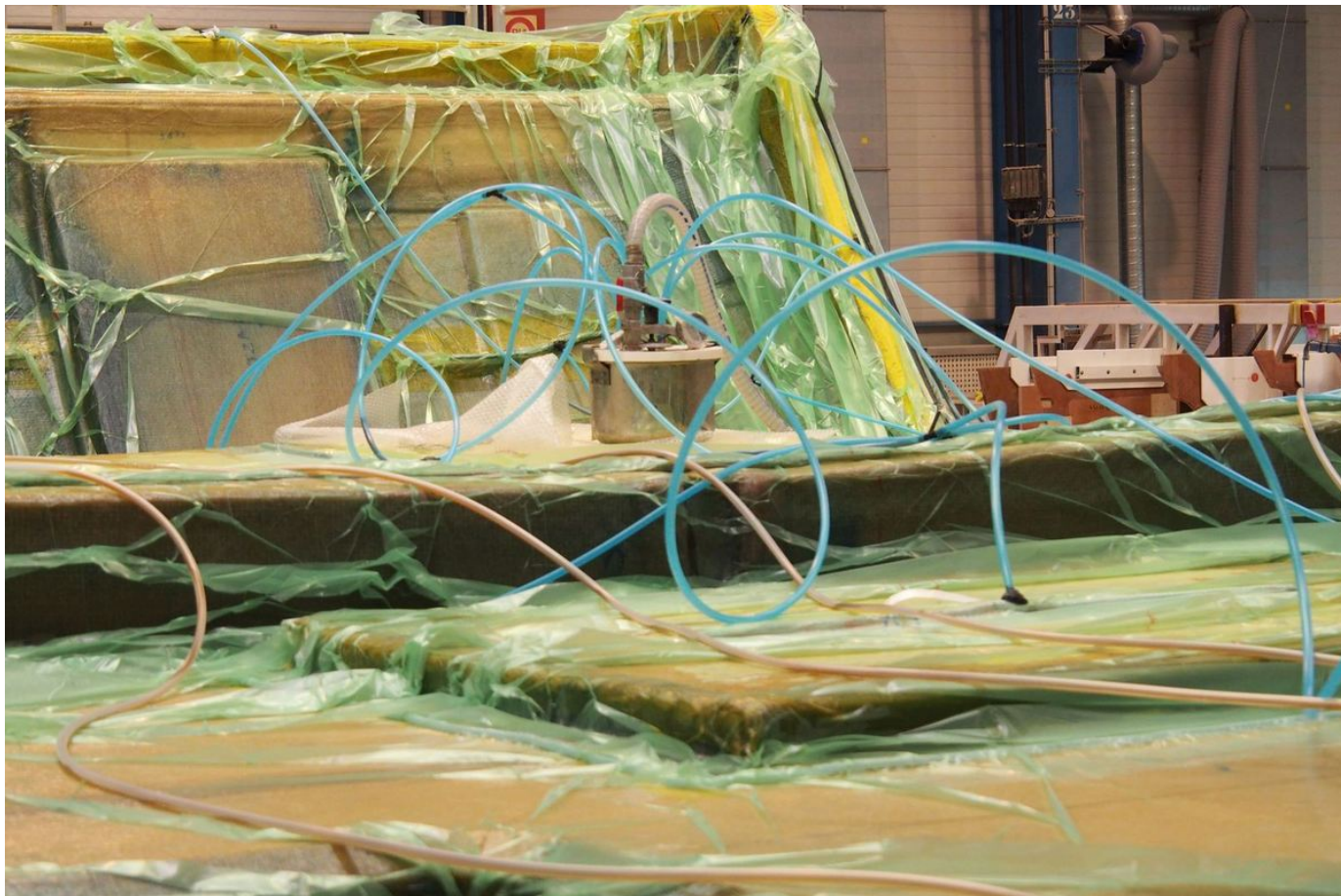




Quel bilan pour la deuxième réunion du Comité France Maritime ?

Vincent Bouvier, Secrétaire général de la Mer, et Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du Cluster Maritime Français, ont réuni ce mardi 21 mars les représentants des principales filières maritimes et des régions littorales pour la deuxième réunion du Comité France Maritime. Un Comité qui semble avoir oublié l'existence de la filière nautique...



Le Comité France Maritime a été lancé le 19 janvier dernier. Il vise à développer le secteur maritime avec des objectifs communs à l'ensemble des filières, via notamment une plateforme numérique dédiée.

Les représentants des principales filières maritimes et des régions littorales étaient réunis le 21 mars dernier pour discuter d'actions à entreprendre sur 3 sujets soulevés lors de la première réunion.

L'événement politique majeur de l'année, incontournable pour les filières nautiques, est évidemment le Brexit. Le SGAE (Secrétariat général des Affaires européennes) a fait le point sur la situation. Les différents acteurs de la réunion ont pu discuter de l'impact du Brexit sur la pêche, les liaisons transmanche et l'ensemble des filières maritimes.

Une autre question importante était celle de l'attractivité portuaire, et le SGM a dressé un état des lieux des actions réalisées ces dernières années.

Les différents acteurs présents (DGITM, Fédérations et Régions) se sont accordés sur le fait que le port devait rester une place industrielle en mesure d'accueillir de nouvelles activités, ainsi qu'un maillon essentiel de la chaîne logistique qui se prolonge sur tout le territoire.

La fluidité des trafics dépend notamment d'une véritable compétitivité réglementaire (domanialité, fiscalité...) : « Après avoir travaillé sur la domanialité, le CFM va donc émettre des propositions concrètes de simplification dans l'idée de développer et adapter les industries portuaires (GNL, courant quai, etc.) et connecter les ports à leur hinterland (shortsea, fluvial, ferroviaire) ».

La réunion a aussi été l'occasion pour le Cluster Maritime Français de présenter les résultats du travail de son groupe synergie sur l'attractivité des métiers de la mer et l'adéquation des formations proposées aux besoins des industries ; avec à la clé un bilan à venir, qui traitera de l'ensemble des études et initiatives menées dans les filières et régions, pour partager les besoins, les constats et les bonnes pratiques : « Dans le cadre du CFM, les Fédérations vont faire remonter : les besoins urgents de leurs entreprises en compétences ; les formations à créer ou à adapter ; et les métiers d'avenir pour lesquels les écoles et centres de formation pourront proposer des spécialisations adaptées »

Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du Cluster, a dévoilé la plateforme opérationnelle qui permettra de définir les objectifs de développement à atteindre par filière, ainsi que d'assurer le suivi de ces feuilles de route et de lever les points bloquants.

Cette plateforme numérique permettra de faciliter les prises de décision et développer les entreprises en assurant un suivi précis de l'économétrie du secteur (marchés, réseaux, normes, etc.). La prochaine réunion sera fixée le 6 juin.